



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

## Municipales : les clés pour mener à bien la transition écologique

À quatre mois des municipales, l'Ademe publie un guide à l'attention des candidats afin que les territoires intègrent les enjeux de la transition écologique : de la gestion des déchets à l'énergie en passant par la mobilité ou l'alimentation.



© OceanProd

La transition énergétique est une des préoccupations des collectivités territoriales

« *Les hussards de la transition écologique, ce sont les maires et les présidents d'EPCI* », assure Arnaud Leroy. Le président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) se dit convaincu que la clé de cette transition se trouve dans les territoires. D'où la publication par l'établissement public, à quatre mois des municipales et à la veille du Salon des maires, du guide « *Demain mon territoire* » dédié aux candidats.

« *Par sa proximité avec les citoyens, le maire est un acteur central de la transition écologique. Il dispose d'une relation privilégiée avec eux et a les moyens de traduire les enjeux en projets concrets pour les aider à changer leurs habitudes* », explique

l'Ademe. Et si un grand nombre de compétences ont été transférées aux intercommunalités, les élus municipaux peuvent être les ambassadeurs de la transition écologique au sein des EPCI.

## Vingt fiches thématiques

Publié en partenariat avec trois associations de collectivités (ADCF), mais sans le concours de l'Association des maires de France (AMF), ce guide est constitué de vingt fiches thématiques correspondant aux grands enjeux écologiques des territoires. Les thématiques en jeu ? L'énergie (production, économie, rénovation énergétique), les déchets (zéro déchets, valorisation des biodéchets, tarification incitative), la qualité de l'air et la mobilité (vélo, covoiturage, transports en commun, logistique urbaine), mais aussi l'approvisionnement (commande publique, alimentation durable, agriculture urbaine) ou l'adaptation aux changements climatiques (nature en ville, agriculture urbaine, reconversion de friches). Les questions de l'eau et de la biodiversité ne sont toutefois traitées qu'à la marge, ces thématiques étant en dehors du champ de compétence de l'établissement public.

Cet outil s'adresse à toutes les communes, quelle que soit leur taille. À titre d'exemple, l'ensemble des collectivités s'intéressent au développement du vélo, et pas seulement les communes urbaines, illustre Arnaud Leroy. Les fiches contiennent des chiffres clés, des pistes d'action et des exemples de solutions. Ces dernières reposent sur le retour d'expériences de collectivités que l'Ademe accompagne déjà à travers des appels à projets ou des labellisations. C'est le cas du programme Cit'ergie, qui récompense les collectivités mettant en œuvre une politique climat-air-énergie ambitieuse, et du nouveau référentiel sur l'économie circulaire qui devrait donner lieu à de premières labellisations l'année prochaine. L'Ademe accompagne également les collectivités concernées par l'un des dix-neuf contrats de transition écologique (CTE) déjà signés (68 sont en construction), mais aussi les anciens territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Les fiches ne désignent pas nominativement les collectivités exemplaires, devoir de réserve oblige avant les élections. Mais on sait que l'établissement public travaille de manière historique avec certaines collectivités, à l'image de Loos-en-Goelle dans le Pas-de-Calais.

### « Aller chercher des collectivités éloignées »

Précisément, avec ce nouvel outil, l'idée est « *d'aller chercher des collectivités jusque-là éloignées des préoccupations de transition énergétique* », indique Arnaud Leroy. Certaines s'en rapprochent *via* des sujets comme l'efficacité énergétique ou l'économie circulaire, témoigne le dirigeant de l'Ademe. D'autant que la mise en œuvre de ces politiques ne coûte pas nécessairement plus chère. Elle peut même être financièrement gagnante. Ainsi, la mise en place d'une tarification incitative en matière de déchets peut se révéler complexe à mettre en œuvre mais fonctionne dans 90 % des cas avec

une réduction des volumes de déchets et une baisse des coûts pour le citoyen, illustre le PDG de l'agence.

« *Fini les mandats avec quelques mesures vertes, il s'agit d'intégrer les mesures écologiques dans les politiques globales* », explique Fabrice Boissier, directeur général délégué de l'Ademe. À titre d'exemple, la mise en œuvre d'une politique d'alimentation durable dans les cantines

Cet outil s'adresse à toutes les communes, quelle que soit leur taille. (...) Les fiches contiennent des chiffres clés, des pistes d'action et des exemples de solutions.

répond à une demande de santé publique, mais permet aussi de lutter contre le changement climatique et de limiter les coûts en réduisant le gaspillage. Mais surtout, « *il s'agit du dernier mandat pour faire la transition* », explique M. Boissier, compte tenu de l'urgence écologique et de l'objectif de neutralité carbone en 2050. Une urgence inscrite dans la loi énergie-climat qui vient d'être promulguée.

« *Le sujet de la transition écologique et énergétique est au cœur de la demande des candidats* », assure Arnaud Leroy. Et s'il ne l'était pas, le public est là pour le leur rappeler. La question environnementale ressort en effet comme une priorité des Français pour leur prochain maire, rappelle l'Ademe, avant celle des services publics et de la sécurité.

Article publié le 13 novembre 2019



**Laurent Radisson** , journaliste  
Rédacteur en Chef délégué aux marchés HSE

**Vidéo sur le même thème**

